

donner au nez son relief auguste), Churchill, Trudeau et Charlie Chaplin. L'artiste considère ce dernier tableau comme son chef-d'oeuvre. Il lui a coûté plus d'une année de travail acharné. Il peint aussi des animaux, des scènes urbaines et des tableaux humoristiques.

Il fut toujours fier de ses tableaux même si personne n'en voulait. Le critique Guy Robert fut la première personne à lui vouer une admiration sincère et à acheter une de ses oeuvres. En 1972, il montre un portrait du général de Gaulle aux conservateurs du Musée de Montréal. L'année suivante, le Conseil des Arts du Canada lui accorde une bourse. Ses oeuvres sont exposées en 1974 au Centre Bronfman à Montréal et il vend trois tableaux. La même année, la revue *Vie des Arts* lui consacre un article. En 1975, la télévision allemande se déplace à Montréal pour filmer l'homme et son oeuvre.

Au sujet des escales d'aéronefs cubains à Gander

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a confirmé le 30 janvier que les autorités canadiennes étaient au courant des escales de deux vols non réguliers de la *Cubana de Aviacion* à Gander les 13 et 14 janvier, l'un à destination de la Guinée-Bissau, l'autre en provenance de Brazzaville. Aux termes de la Convention relative à l'Aviation civile internationale, tout aéronef de l'aviation civile d'un pays signataire effectuant un vol non régulier peut faire une escale technique à Gander.

En raison de la provenance et de la destination de ces vols, le Canada rappelait aux autorités cubaines le 21 janvier que leurs privilèges d'atterrissage sont régis par la Convention relative à l'Aviation civile internationale. Si l'on soupçonne qu'un aéronef faisant escale à Gander viole les dispositions de la Convention, nous nous prévaudrons de notre droit de l'inspecter.

Cette question a été portée à l'attention des autorités canadiennes par des représentants américains le 23 janvier. Il n'y a pas eu de représentations officielles. Comme nous l'avons déjà indiqué, le Canada était intervenu avant que ces derniers ne soulèvent la question. Les représentants américains en ont d'ailleurs été informés.

Angola: le Canada s'oppose à toute aide militaire

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a déclaré le 20 janvier que le Canada est en faveur d'un cessez-le-feu immédiat en Angola.

"Nous sommes totalement opposés à la poursuite des approvisionnements de l'extérieur en soldats, armements, matériel et mercenaires, destinés aux trois factions belligérantes en Angola", a dit le ministre dans un discours prononcé à Tel-Aviv au cours du dernier jour de sa tournée au Moyen-Orient.

"Nous croyons que chacun des trois mouvements de libération possède l'appui d'une partie de la population angolaise et nous considérons que la seule solution possible au problème est la négociation d'un règlement à la suite du retrait de toute assistance militaire étrangère. Ceci permettrait au peuple angolais de choisir librement un gouvernement en l'absence de toute intimidation et sans crainte de menaces pour leur sécurité personnelle. Dans les circonstances actuelles nous ne voyons pas comment il est possible de reconnaître l'un des groupes en lutte comme gouvernement de l'Angola," a ajouté le ministre.

Maintien de la Base des États-Unis à Goose Bay

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Gouvernement du Canada a donné son accord de principe à une demande du Gouvernement des États-Unis concernant le maintien d'une petite unité militaire à Goose Bay (Labrador) après le départ, au cours de l'année, de l'escadrille de commandement aérien stratégique de la Force aérienne des États-Unis (USAF). Cette nouvelle unité de l'USAF assurera l'entretien et le ravitaillement des appareils en transit et appuiera les activités de l'OTAN et de la NORAD en cas d'urgence. Les dispositions régissant les activités de l'unité figureront dans un accord qui doit être élaboré par des représentants des organismes intéressés des deux pays.

La nouvelle unité de Goose Bay comprendra quelque dix membres de l'USAF

et un entrepreneur civil assurera la plus grande part de son soutien opérationnel. Cet entrepreneur pourrait engager quelque 50 à 100 civils canadiens.

Les musiciens canadiens à l'étranger

Le Quatuor Orford est revenu d'une tournée effectuée à l'automne en URSS, en Roumanie, en Yougoslavie et en Italie, grâce à une subvention de la Direction des affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures. Les rapports provenant des missions canadiennes qui coordonnaient ces concerts à l'étranger indiquaient qu'il avait remporté un succès éclatant. A Bucarest, par exemple, le spectacle a attiré une foule record et l'ensemble a eu deux rappels. Ce dernier concert était diffusé sur le réseau de radio et de télévision roumain. Le Quatuor Orford s'est classé premier, en 1974, au Concours de l'Union européenne de diffusion, et sa réputation à l'étranger s'est accrue considérablement. Le quatuor doit entreprendre une nouvelle tournée européenne au printemps de 1976.

Tournée du "Lyric Trio"

Une subvention du ministère des Affaires extérieures a aidé le "Lyric Trio", ensemble canadien de musique contemporaine, à réaliser une tournée d'un mois en Islande, en Norvège, en Suède et en Finlande et à présenter des concerts à Bruxelles, Paris et Londres. Cet ensemble, formé de Bob Aitken, flûtiste, Mary Morrison, soprano, et Marion Ross, pianiste, a donné une série de concerts et de cours d'interprétation pendant sa tournée en octobre. Un certain nombre de ces concerts ont été radiodiffusés.

Le Festival Chopin

L'Albertain John Henrickson a remporté le troisième prix lors du Festival international Chopin, qui a eu lieu à Varsovie au début de novembre. Le prestigieux concours se tient tous les cinq ans, et l'interprétation de M. Henrickson a été particulièrement appréciée par l'auditoire polonais. En témoignage de son talent, il a aussi reçu des prix spéciaux de l'Association polonaise des critiques musicaux. Les organisateurs du Festival Chopin ont organisé une série de concerts dans diverses grandes villes de Pologne.